

Mars 2011



منظمة الأغذية  
والزراعة للأمم  
المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food and  
Agriculture  
Organization  
of the  
United Nations

Organisation des  
Nations Unies  
pour  
l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольствен  
ная и  
сельскохозяйств  
енная  
организация  
Объединенных

Organización  
de las  
Naciones Unidas  
para la  
Agricultura y la  
Alimentación

## COMITÉ FINANCIER

**Cent trente-huitième session**

**Rome, 21-25 mars 2011**

**Informations sur certains aspects du programme d'exécution du  
Plan d'action immédiate**

Pour toute question concernant le contenu de ce document, veuillez vous adresser à:

**M. David Benfield**

**Directeur de l'Unité de gestion du programme d'exécution du PAI**

**Tél: +3906 5705 4508**

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)*

### **RÉSUMÉ**

- Comme l'a demandé le Comité financier à sa cent trente-septième session en février 2011, le présent rapport fournit des détails sur les dépenses du Plan d'action immédiate (PAI) pour l'année 2010, une version élargie de l'Annexe 1 du document FC 137/2.1 et des informations complémentaires sur les propositions d'économies découlant de l'initiative des achats communs avec les organisations ayant leur siège à Rome.
- Dans la foulée du succès remporté par la phase pilote de l'initiative des achats communs, et de la possibilité que nous donne cette initiative de modifier dans le même temps les politiques et processus, la Direction s'est à nouveau penchée sur les économies estimatives pour l'ensemble du programme d'exécution du PAI, et a adapté le programme proposé pour 2012-13 afin qu'il reflète au mieux l'accroissement d'économies prévu. Le coût total du programme d'exécution du PAI est aujourd'hui estimé à 37,84 millions d'USD, à savoir 16,61 millions d'USD de dépenses d'investissement et 21,23 millions d'USD de dépenses renouvelables nettes (correspondant à 31,78 millions d'USD de dépenses renouvelables nettes moins 10,55 millions d'USD d'économies).

### **ORIENTATIONS DEMANDÉES AU COMITÉ FINANCIER**

- Le Comité financier est invité à prendre note de la nouvelle estimation de 37,84 millions d'USD pour le programme d'exécution du PAI 2012-13, qui a été incluse dans le Programme de travail et budget (PTB) 2012-13, et à donner des indications à son sujet.

## INTRODUCTION

1. La présente note fournit les informations complémentaires demandées par le Comité à sa cent trente-septième session, à savoir:

- des informations relatives aux dépenses du PAI pour l'année 2010;
- une version élargie de l'Annexe 1 du document FC 137/2.1, énumérant l'ensemble des actions du PAI dont la portée sera réduite ou qui seront abandonnées;
- des informations complémentaires relatives aux propositions d'économies découlant de l'initiative des achats communs avec les institutions ayant leur siège à Rome.

2. En outre, dans la foulée du succès remporté par la phase pilote de l'initiative des achats communs, et eu égard à la possibilité que nous donne cette initiative de modifier dans le même temps les politiques et processus, la direction a de nouveau examiné les économies estimatives pour l'ensemble du programme d'exécution du PAI et a adapté le programme proposé pour 2012-13 afin qu'il reflète au mieux l'accroissement d'économies prévu.

### **i) Dépenses du PAI pour l'année 2010**

3. Lorsqu'elle a approuvé le PAI en 2008, la Conférence a décidé de créer un Fonds fiduciaire spécial destiné à recevoir les ressources extrabudgétaires pour la mise en œuvre du PAI en 2009. À la fin de l'année 2010, sur les 9,01 millions d'USD de contributions au Fonds fiduciaire du PAI confirmées par les Membres, 9,0 millions avaient été reçus<sup>1</sup>. À la fin de l'année 2009, le solde non dépensé du Fonds fiduciaire s'élevait à 3,08 millions.

4. Le financement pour 2010-11 était inclus dans le PTB<sup>2</sup>. La mise en œuvre du PAI en 2010-11 est financée grâce aux ouvertures de crédits budgétaires votées par la Conférence<sup>3</sup> pour le PTB, ainsi qu'au solde 2009 du Fonds fiduciaire reporté sur 2010.

5. À la fin décembre 2010, les dépenses du PAI (dépenses et engagements comptabilisés) imputées au PTB s'élevaient à 15,98 millions d'USD. De plus, le solde non dépensé du Fonds fiduciaire, soit 3,08 millions d'USD, avait été intégralement dépensé. Les dépenses totales du PAI pour l'année 2010 s'élevaient donc à 19,06 millions d'USD (Tableau 1).

6. Le solde net des fonds disponibles au titre des ouvertures de crédits budgétaires pour 2011 s'élève donc à 23,62 millions d'USD (39,6 millions d'USD moins 15,98 millions d'USD). Cette somme devrait être intégralement utilisée pour les activités du PAI en 2011. Comme cela a été confirmé à la cent trente-cinquième session du Comité financier, la totalité du financement lié au PAI en 2010-11 sera consacrée aux activités du PAI, et les fonds non dépensés seront reportés, le cas échéant, sur 2012-13.

7. La Direction continuera à fournir aux réunions futures du Comité financier des rapports réguliers sur les dépenses et les engagements correspondant aux budgets des projets du PAI.

---

<sup>1</sup> Annexe III du Rapport sur l'état d'avancement du PAI soumis au CoC-EEI le 23 février 2011.

<sup>2</sup> Résolution 1/2008 de la Conférence, par. 3.

<sup>3</sup> Résolution 3/2009 de la Conférence, par. 2.

Tableau 1 – Dépenses totales du PAI pour l'année 2010

Projet du PAI	Budget 2010-11	Dépense 2010	Pourcentage
	PTB	PTB & FF	
1. Réforme des organes directeurs	2,87	1,39	48%
2. Surveillance	2,4	1,03	43%
3a. Réforme de la budgétisation, des programmes et gestion axée sur les résultats	0,49	0,44	90%
3b. Publication dans toutes les langues	0,38	0,2	53%
4. Mobilisation et gestion des ressources	1,43	0,58	41%
5. Programme de coopération technique	-0,62	0,09	-15%
6. Décentralisation	0,8	0,37	46%
7a. Structure du Siège	0,63	0,6	95%
8. Partenariats	1,38	0,52	38%
9. Réforme des systèmes d'administration et de gestion	2,89	2,16	75%
11b. Technologies de l'information	10,4	3,92	38%
12. Gestion des risques de l'Organisation	0,7	0,12	17%
13. Changement de culture	2,3	0,47	20%
14. Ressources humaines	9,91	5,17	52%
15. PAI – Suivi par les organes directeurs	0,48	0,46	96%
16. PAI – Suivi par la Direction	3,16	1,54	49%
Total partiel (PTB)	<b>39,6</b>		
Solde du Fonds fiduciaire du PAI <sup>4</sup>	3,08		
<b>Total</b>	<b>42,68</b>	<b>19,06</b>	<b>45%</b>

## ii) Actions du PAI dont la portée sera réduite ou qui seront abandonnées

8. Dans le cadre des ressources demandées pour l'exécution du PAI en 2012-13, la Direction propose de ne pas reconduire les réductions d'activité qui avaient été décidées en 2009 pour réduire de 21,2 millions d'USD le coût estimatif du programme d'exécution du PAI en 2010-11 [celui-ci était passé de 59,8 millions d'USD dans le projet de PTB de juillet 2009 à 38,6 millions d'USD avant augmentation des coûts, dans le PTB approuvé pour 2010-11 (C2009/15 paragraphe 115)]. Ces réductions d'activité sont détaillées à l'Annexe 1 du document FC 137/2.1, et reprises ci-dessous:

- Réforme des organes directeurs – Action 2.22 du PAI - Le rapport du Conseil contiendra des conclusions, décisions et recommandations (le compte rendu in extenso donnera des détails et sera publié dans toutes les langues) – *des efforts continueront d'être investis pour améliorer la concision des rapports du Conseil, mais la traduction et la publication des comptes rendus in extenso seront abandonnées. Les comptes rendus in extenso seront disponibles dans la langue dans laquelle les interventions ont été effectuées.*

<sup>4</sup> Le solde 2009 du Fonds fiduciaire du PAI, soit 3,08 millions d'USD, a été consacré aux activités du PAI prévues en 2010. Un montant de 2,51 millions d'USD a été alloué au projet «Ressources humaines», et des montants variant entre 0,03 et 0,30 million d'USD à quatre autres projets du PAI, comme le montre le Tableau 2 du Rapport du CoC-EEI du 23 février 2011.

- Gestion des risques au sein de l'Organisation - Action 3.54 du PAI - Mise en œuvre complète de la structure et des systèmes de gestion des risques au sein de l'Organisation – Nouvelle approche de la gestion des risques – *L'approche ayant été révisée, aucun nouveau financement n'est demandé pour 2012-2013.*
- Ressources humaines - Action 3.61 du PAI - Instauration d'une politique de rotation basée sur des mesures d'incitation au Siège, ainsi qu'entre le Siège et les bureaux décentralisés, en s'en remettant à des critères clairs – *Le nombre de membres du personnel visés par la rotation, soit 25 par an, n'a pas augmenté par rapport à l'exercice 2010-2011 (la proposition antérieure, en 2009, envisageait une augmentation de 80 personnes par an, mais après la révision des estimations de dépenses du PAI 2010-11, ce chiffre a été réduit à 25 par an. Le coût de chaque rotation géographique étant estimé à 55 000 USD, l'économie réalisée est de 6 millions d'USD par exercice biennal).*
- Ressources humaines - Action 3.68 du PAI - Rationalisation de l'utilisation des retraités de la FAO qui ne seront pas réengagés pendant au moins six mois après leur départ – *Action mise en œuvre mais dont le financement a été absorbé par les budgets des divisions.*
- Ressources humaines - Action 3.73 du PAI - Création d'un fonds de réaffectation du personnel financé initialement par des ressources extrabudgétaires, puis par une part des dépenses de personnel - *Aucun financement supplémentaire du PAI requis pour redéployer le personnel.*

9. Outre la question de ces réductions, les hypothèses suivantes ont été formulées par la Direction lors de l'élaboration du programme d'exécution du PAI proposé pour 2010-13:

- Surveillance – Action 2.78 du PAI – Budget de l'évaluation – *Le PAI envisageait d'augmenter le budget alloué à l'évaluation pour le faire passer à 0,8 pour cent du budget ordinaire après deux exercices biennaux. Un tiers de cet accroissement a été réalisé en 2010-11. Il est proposé de ne pas accroître davantage le budget consacré à l'évaluation en 2012-2013, mais d'attendre de futurs exercices biennaux. Tous les effets de l'augmentation du budget de l'évaluation ne se sont pas encore pleinement concrétisés et doivent être mieux appréciés, que ce soit au niveau de la responsabilité de la Direction, qui doit répondre efficacement et donner suite aux évaluations indépendantes, ou à celui de la responsabilité des organes directeurs en matière de surveillance. Au cours de l'exercice 2012-2013, la Direction va privilégier les améliorations qualitatives de ses réponses aux évaluations. Parallèlement, il a déjà été demandé aux organes directeurs d'examiner un nombre plus important d'évaluations complexes et de rapports donnant suite à ces évaluations.*
- Surveillance – Action 2.91 du PAI – Prolongation du mandat de l'Inspecteur général – *Tout en maintenant les effectifs actuels du Bureau de l'inspecteur général, il est proposé de ne pas augmenter le budget qui lui sera alloué en 2012-13, étant donné l'accroissement des dépenses globales imputable au pourvoi de nombreux postes vacants au sein de ce Bureau en 2010-11 et au transfert réussi du Programme de vérification à l'échelle locale à ce même Bureau. L'appui aux études qu'il réalise et le suivi efficace de ses recommandations représentent une charge de travail croissante pour la Direction. En 2012-13, celle-ci s'emploiera à améliorer la qualité des réponses apportées aux recommandations du Bureau de l'Inspecteur général ainsi qu'à mettre en œuvre les recommandations «à haut risque» en suspens de longue date.*
- Programme de coopération technique (PCT) – Action 3.22 du PAI – Ressources du PCT qui devront être allouées aux régions sous l'autorité des représentants régionaux – *Étant donné que les économies réalisées dans le cadre du PCT en 2010-11 ont été réinvesties dans le Programme avec l'aval des Membres, il est proposé de maintenir le statu quo pour l'exercice 2012-13. Aucune dépense renouvelable nette ne figurera dans le programme d'exécution du PAI pour cet exercice.*
- Ressources humaines - Action 3.71 du PAI – Instaurer des classes doubles pour les postes P5/D1 et D1/D2 – *Il est proposé de supprimer cette action car le double classement n'est pas accepté par le Régime commun des Nations Unies en matière de traitements, indemnités et autres prestations.*

### **iii) Propositions d'économies découlant de l'initiative des achats communs avec les organisations ayant leur siège à Rome**

10. L'expérience de la phase pilote de l'Équipe chargée des achats communs pour les organisations ayant leur siège à Rome, en 2010, a été extrêmement positive. Cette même année, les trois institutions ont traité 18 appels d'offres, la plupart d'entre eux pour des biens et services au Siège, mais certains bénéficiant également aux bureaux décentralisés (ordinateurs ou licences de logiciels Adobe, par exemple).

11. D'après les premières estimations de l'examen détaillé, les économies réalisées seraient de l'ordre de 3 à 5 pour cent de la valeur totale des contrats. À ce jour, l'expérience a montré que ces économies pouvaient varier entre 1 et 30 pour cent. Les appels d'offres lancés jusqu'à présent concernent un large éventail de contrats et services, qui vont des services de conseils informatiques et de formation en ressources humaines aux licences de logiciels, en passant par les services de nettoyage au Siège. En outre, les trois institutions ont renégocié des contrats existants tels que les services d'impression et le plan médical, avec de bons résultats.

12. L'économie totale réalisée par la FAO pendant cette première année pilote est de l'ordre de 0,9 million d'USD, dont la majeure partie sera renouvelable mais sera également fonction des volumes achetés chaque année (nouvelles licences de logiciels, par exemple).

### **iv) Économies supplémentaires dans le cadre du PAI<sup>5</sup>**

13. Tout en cherchant activement à réaliser des économies plus importantes au moyen d'appels d'offres conjoints, la FAO s'emploiera également (en collaboration avec les deux autres institutions ayant leur siège à Rome, le FIDA et le PAM) à rechercher des gains d'efficacité au sein même des services d'achat en rationalisant et en harmonisant les politiques, les procédures, les termes et conditions et les contrats.

14. Sur la base des économies réalisées en 2010 et de l'expérience acquise grâce au travail en équipes, la Direction propose de revoir à la hausse les estimations d'économies pour l'action 7.14 du PAI (relative aux achats communs) en 2012-13 et de les faire passer de 1,76 million d'USD à 2,95 millions d'USD, soit une économie supplémentaire de 1,19 million d'USD.

15. Cette expérience dans le domaine des achats communs a amené les institutions ayant leur siège à Rome à réaffirmer leur volonté d'intensifier leur collaboration dans d'autres domaines, en particulier l'élaboration de lignes directrices en matière de voyages qui permettront à la FAO de réaliser de nouvelles économies grâce à un certain nombre d'initiatives. La possibilité de mettre sur pied un programme hôtelier interne à l'Organisation est actuellement examinée, et on estime que fournir un hébergement aux personnes voyageant pour le compte de la FAO sur la base d'accords négociés au préalable devrait permettre de réaliser des économies considérables. Parmi d'autres initiatives, on peut citer l'introduction de mécanismes favorisant les voyages à bas prix, ou encore la réduction des coûts liés aux congés dans les foyers et aux voyages effectués au titre des études. L'Organisation s'emploie également à diminuer, de manière sélective, les voyages en classe affaires. La Direction propose donc, pour l'action 7.15 du PAI (relative aux voyages) de revoir à la hausse les économies estimatives pour 2012-13 en les faisant passer de 0,9 million d'USD à 1,97 million d'USD, soit une économie supplémentaire de 1,07 million d'USD. Toutes les modifications envisagées en matière de voyages seront conformes aux dispositions de la Commission de la fonction publique internationale et feront l'objet de discussions avec les organismes représentant le personnel.

16. En vue d'atteindre ces objectifs d'accroissement d'économies dans le domaine des achats communs et dans celui des voyages, la Direction engagera des dépenses renouvelables supplémentaires pour un montant de 0,60 million d'USD. Le résultat de ces augmentations

---

<sup>5</sup> C 2011/3 Plan à moyen terme 2010-13 (révisé) et Programme de travail et budget 2012-13, Section II.H Économies et gains d'efficacité, Gains d'efficacité 2012-13.

d'économies et de coûts est une économie nette pour le PAI de 1,66 million d'USD, ce qui fait passer le coût du programme d'exécution du PAI proposé pour 2012-13 de 39,5 millions d'USD à 37,84 millions d'USD (voir Tableaux 2 et 3). La Direction a adapté ce montant dans la proposition de PTB 2012-13 en cours d'examen par le Comité financier.

Tableau 2 – Programme d'exécution du PAI 2012-13 tel que présenté au FC 137/2.1

Programme d'exécution du PAI, par domaine thématique, projet et action	Dépenses/économies renouvelables 2010/11			2012/13 (nouveau)				Total général
	Dépenses renouvelables	Économies renouvelables	Total	Dépenses d'investissement	Dépenses renouvelables	Économies renouvelables	Total	
<b>Total, Programme d'exécution du PAI</b>	<b>27,94</b>	<b>-6,98</b>	<b>20,96</b>	<b>16,61</b>	<b>3,24</b>	<b>-1,31</b>	<b>18,54</b>	<b>39,50</b>
Gestion axée sur les résultats	2,14		2,14	1,40			1,40	3,54
Ressources humaines	13,02	-1,12	11,90	1,90	1,48		3,38	15,28
Changement de culture				2,30			2,30	2,30
Décentralisation et partenariats (Fonctionner comme une seule et même organisation)	1,32		1,32	1,14	0,40		1,54	2,86
Systèmes d'administration et de gestion améliorés	6,92	-5,86	1,06	6,49	0,26	-1,31	5,44	6,50
<i>Projet 9 – Réforme des systèmes administratifs et de gestion</i>	1,58	-4,72	-3,14	2,33		-1,31	1,02	-2,12
Action 7.14 – Partenariats concernant les achats entre les institutions ayant leur siège à Rome et d'autres institutions du système des Nations Unies		-1,76	-1,76	0,10			0,10	-1,66
Action 7.15 - Initiative des achats groupés - Voyages		-0,90	-0,90					-0,90
<i>Projet 11b- Technologies de l'information</i>	5,34	-1,14	4,20	4,16	0,26		4,42	8,62
Gouvernance et surveillance efficaces	4,54		4,54	0,20	1,10		1,30	5,84
Soutien administratif				3,18			3,18	3,18

Tableau 3 – Programme d'exécution du PAI 2012-13 révisé

Programme d'exécution du PAI, par domaine thématique, projet et action	Dépenses/économies renouvelables 2010/11			2012/13 (nouveau)				Total général
	Dépenses renouvelables	Économies renouvelables	Total	Dépenses d'investissement	Dépenses renouvelables	Économies renouvelables	Total	
<b>Total, Programme d'exécution du PAI</b>	<b>27,94</b>	<b>-6,98</b>	<b>20,96</b>	<b>16,61</b>	<b>3,84</b>	<b>-3,57</b>	<b>16,88</b>	<b>37,84</b>
Gestion axée sur les résultats	2,14		2,14	1,40			1,40	3,54
Ressources humaines	13,02	-1,12	11,90	1,90	1,48		3,38	15,28
Changement de culture				2,30			2,30	2,30
Décentralisation et partenariats (Fonctionner comme une seule et même organisation)	1,32		1,32	1,14	0,40		1,54	2,86
Systèmes d'administration et de gestion améliorés	6,92	-5,86	1,06	6,49	0,86	-3,57	3,78	4,84
<i>Projet 9 – Réforme des systèmes administratifs et de gestion</i>	1,58	-4,72	-3,14	2,33	0,60	-3,57	-0,64	-3,78
Action 7.14 – Partenariats concernant les achats entre les institutions ayant leur siège à Rome et d'autres institutions du système des Nations Unies		-1,76	-1,76	0,10	0,30	-1,19	-0,79	-2,55
Action 7.15 - Initiative des achats groupés - Voyages		-0,90	-0,90		0,30	-1,07	-0,77	-1,67
<i>Projet 11b- Technologies de l'information</i>	5,34	-1,14	4,20	4,16	0,26		4,42	8,62
Gouvernance et surveillance efficaces	4,54		4,54	0,20	1,10		1,30	5,84
Soutien administratif				3,18			3,18	3,18